









CQP CONSEILLER MUTUALISTE INDIVIDUEL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AP207	36 jours - 252 h	Niveau 6 ou Bac+3	Présentiel ou à distance	4036,00 €

LIEUX ET DATES:

A distance

- Du 02/10/2023 au 02/04/2024
- Du 02/10/2024 au 02/04/2025

OBJECTIFS

- A l'issue de la formation le candidat est capable de :
- Accueillir et conseiller les adhérents et les prospects à partir d'une analyse globale de leur situation et leur vendre des contrats adaptés à leurs besoins dans différents domaines de la protection sociale : santé, prévoyance, épargne, retraite,...
- Conduire des actions ciblées dans le cadre de campagnes de prospection ou de fidélisation dans le but de générer des flux au sein de l'agence
- Identifier toutes les opportunités susceptibles de déboucher sur des contrats collectifs.

Métiers préparés :

Métiers de la Branche Mutualité

<u>Information complémentaire :</u>

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'obtention d'un titre RNCP.

Un accompagnement personnalisé. Des journées training pour préparer les épreuves de validation. Les formateurs sont des professionnels de la Mutualité, formateurs experts de l'Ifpass.

Chiffres Clés:

• Cette formation n'a pas ouvert en 2023.

Formateur(s):

Des professionnels de la Mutualité, formateurs experts de l'Ifpass.

Les plus de la formation :

La formation peut être suivie en session continue ou discontinue (alternance).

PROGRAMME

BLOC 1 : Assurer l'accueil des clients / adhérents

La mutualité et son environnement juridique - 28 heures

Les offres - 14 heures

Les cibles - 14 heures

Les concurrents - 7 heures

Communication - 28 heures

Les outils et moyens techniques - 7 heures

Accueil physique en agence - 7 heures

Notion d'Unité Commerciale (l'agence) - 7 heures

BLOC 2 : Construire un plan d'actions commerciales

Veille marché et plan d'actions de développement - 14 heures

BLOC 3: Mettre en œuvre les actions commerciales

Le marché - 7 heures

Les offres - 21 heures

La vente - 21 heures

La fidélisation - 14 heures

Des outils - 7 heures

Vers l'entreprise et les prescripteurs - 7 heures

BLOC 4 : Piloter son activité commerciale

Planifier et coordonner son activité commerciale - 14 heures

Suivre et analyser son activité commerciale en utilisant les outils de suivi et de gestion administrative et commerciale – 14 heures

Reporting et tableau de bord - 7 heures

Validation des acquis :

Sur le poste de travail, en contrôle continu pendant la formation et avec le Jury final.

Personnalisation parcours:

Un accompagnement personnalisé. Des journées training pour préparer les épreuves de validation.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Salariés de la branche exerçant le métier ou accédant au métier. Jeunes ou adultes en contrat de professionnalisation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Le candidat doit avoir une expérience professionnelle dans le secteur de la mutualité, ou pouvoir justifier d'un niveau bac ou d'une expérience professionnelle équivalente

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 23/11/2024 à 15:05